

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL,

Du Jeudi 27 Octobre 1831.

Avec permission du Magistrat. — Editeur, C.-H. WOLFRATH, impr. du Gouvernement et du Magistrat.

ARTICLES OFFICIELS.

1. Les négocians et manufacturiers ou fabricans de toiles peintes, dentelles, horlogerie, extraits d'absinthe et autres marchandises, qui voudraient prendre connaissance de rapports de MM. les consuls Suisses à Rio-Janeiro et à Fernambouc, sur le mouvement des importations et exportations du Brésil, sur les objets qu'il peut convenir d'y envoyer, et sur le tarif des douanes relativement aux mêmes objets, peuvent s'adresser à M. le maître-bourgeois Pettavel, vice-président de la Compagnie des Marchands, chez lequel ils pourront voir plus tard et à peu près dans dix ou douze semaines, des échantillons de plusieurs de ces marchandises. Donné au Château de Neuchâtel, le 21 octobre 1831.

CHANCELLERIE D'ÉTAT.

De la part de MM. les Quatre-Ministres.

2. Le Magistrat de Neuchâtel informe le public et spécialement le commerce, tant intérieur qu'extérieur, que la foire de cette ville du mois de Novembre prochain, n'aura pas lieu, attendu les mesures sanitaires contre l'invasion du choléra-morbus. Donné à l'hôtel-de-ville, le dix octobre 1831.

Par ord. Le secrétaire-de-ville,
P.-L. JACOTTET.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

3. La bourgeoisie de Boudry informe qu'elle exposera en mises publiques, son petit domaine de Vert ou Combe de Peux, situé près le village de Chambrellin, lequel est composé d'une maison de fermier, d'un grand jardin potager, ainsi que d'un joli petit max en prés et champs de la contenance d'environ 7 poses, garni en partie de beaux arbres fruitiers en pleine valeur, et le tout contigu à la maison, pourra être remis à un amateur pour plusieurs années; la dite mise aura lieu à la maison-de-ville de Boudry, le mardi premier novembre prochain, à une heure après midi; le tout aux conditions qui seront lues avant la mise, laquelle portera que le miseur pourra entrer en possession du dit domaine à la St. Martin, soit au 11 novembre prochain, et il devra fournir caution au contentement de la ville. Donné à la maison-de-ville, le 15 octobre 1831.

Le Secrétaire de-ville,
FAVRE.

4. On exposera à l'enchère, le jeudi 3 novembre prochain, dès les 9 heures du matin, au premier étage de la maison de M. le maître-bourgeois Steiner, rue des Moulins, plusieurs ameublemens de différentes couleurs, en étoffes, cinq lits de repos en bois de noyer, avec leurs coussins et matelas de différentes étoffes, douze chaises couvertes en étoffe de crin, tous ces objets sans neufs, matelas, duvets en coton et en édredon, draps de lits, deux balles de crin, limoge, triège, toile grise, futaine, armoisin des Indes, basins, mousselines, marcelines, étoffes moirées de diverses couleurs, descentes de lit, tapis de tables, mérinos, nankin des Indes, étoffes en soie, bas pour femmes et hommes, cloux dorés, pointes de Paris, et autres articles provenant de collocations dans le décret de D^{lle} Julie Steiner, et dont le magasin de cette dernière était assorti.

A VENDRE.

5. L'ancien rôtisseur de châtaignes prévient le public que sa boutique est en face de l'hôtel-de-ville, à côté du barbier Brossin. Il est et sera toujours bien assorti en bonnes marchandises en gros et en détail, et s'efforcera de satisfaire à tous égards les personnes qui lui donneront la préférence.
6. M^{me} Torcy, à Auvernier, est toujours bien assortie de cotons à tisser et à tricoter, laines à broder et à tricoter, de toutes les qualités, indiennes, etc. Dans peu on trouvera chez elle du verre à vitres assorti.
7. Le premier volume des *Mémoires du Chancelier de Montmollin*, sur l'Histoire de la Principauté de Neuchâtel avant 1707, est maintenant en vente chez les principaux libraires. Le prix est de 20 batz de Suisse, papier ordinaire, et 24 batz, papier fin. Les personnes qui ont souscrit à cet ouvrage, peuvent donc faire retirer ce premier volume. Le second volume ne tardera pas à paraître.

8. M^{me} Loup, demeurant près de la grande boucherie, est assortie en cols de toute espèce, qu'elle confectionne elle-même. Elle dégraisse et remet à neuf toute étoffe quelconque, et par un nouveau procédé elle enlève la piqûre de la soie provenant de l'humidité. Elle se recommande pour tous ces ouvrages, aux personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance.

9. Chez Fr. Bouvier, rue des Moulins, des cendres de bois de hêtre pour lessives, à 4 batz la seille.

10. MM. Jeanjaquet frères, viennent de recevoir une partie de draps gris qu'ils peuvent encore céder au bas prix de 33 à 38 batz.

11. Quelques cents chars de terre marneuse et autre, déposée près le cret des Nods, et vers le tirage de Cormondrèche. S'adr. à Rodolphe Heubi, à Corcelles, maison de M. Jean Pigeon, célibataire.

12. Un tour de tourneur remonté à neuf, très-solide, avec les outils, et un tonneau ovale de la contenance d'environ 60 pots, propre pour une boutique d'épicerie. S'adr. à Aime Delachaux, rue des Moulins.

13. MM. Roy père et fils, par leur circulaire du premier septembre passé, ont annoncé leur résolution de se retirer des affaires et de liquider leur commerce; pour hâter cette liquidation, ils ont l'honneur d'informer le public, que dès aujourd'hui 20 septembre, ils feront jouir sur leurs prix ordinaires les acheteurs d'un escompte de 10 pour cent sur les unes, et 15 pour cent sur les autres marchandises d'aunage de leur magasin qui est pourvu comme du passé, (diminution qui rétablit ces articles au prix de fabrique); ils sollicitent pendant le cours de leur liquidation, la continuation de la confiance qu'on a bien voulu leur accorder jusqu'ici, et qu'ils s'efforceront toujours de mériter.

14. C. Borel, tanneur, à Valangin, annonce à ses pratiques, que quoique la foire de Neuchâtel soit supprimée, le mercredi 2 novembre prochain et jours suivans, il sera dans son magasin au bas de la croix fédérale, assorti des articles qui concernent son commerce.

15. Hugues Lombard, fabricant de parapluies, sur le Pont-des-boutiques, est toujours bien assorti en couvertures en laine et en coton, de gilets et jupes tricotées en laine et coton, etc., de même qu'en parapluies, à prix modiques.

16. Des bois de chaises en bois de noyer, vernis au poli, bonheurs du jour en beau noyer, proprement travaillés et bien vernis. S'adr. à A.-B. Borel, menuisier-ébéniste, rue du Pommier.

17. C. Zuffi, fabricant de chocolat, voulant quitter un établissement tenu par son frère, dans cette ville, invite les personnes qui auraient des vues sur cet établissement, de bien vouloir s'adresser à son dit frère, chargé par lui d'en faire la vente, et en même tems du règlement de ses affaires, fixé au 23 décembre prochain; ce terme écoulé il ne recevra aucune réclamation. Tout en remerciant le public de la confiance qu'il lui a accordée, il prie les personnes qui voudraient continuer de se fournir de son chocolat, de s'adresser directement à lui, à Berne.

18. F. Sauvin, maître charpentier, entrepreneur de la charpente du Gymnase, ayant terminé l'exploitation des matériaux pour la dite charpente, offre trois bons chevaux de travail, ainsi que des chars à un et à deux chevaux; plus un fort char à bœufs, avec le joug et ses coussins, ces objets lui devenant inutiles pour le présent, il les cédera à un prix raisonnable, ou, pour faciliter quelques amateurs, il les changera contre du bois ou des planches, et accordera du tems pour les fournitures.

19. Chez MM. Fréd. Droze et C^{ie}, près de l'hôtel-de-ville, un bel assortiment de draps et cuirs de laine, castorines, baths et autres articles de saison, composant essentiellement le commerce de draperie; nouveautés pour gilets, diverses étoffes pour manteaux de dames, mérinos $\frac{5}{4}$ anglais, saxons et français, Thibets nuances de mode. Ils ont un grand choix de flanelles de santé fines et super fines, dites croisées pour gilets et caleçons; dites ordinaires pour doubles; laines anglaises à tricoter, simples et moulignées, à des prix très-avantageux.

20. Les bulletins de la dernière session du Corps législatif, où se trouvent textuellement les opinions des membres sur la question du vote, sont en vente chez M. Prince-Wittnauer, libraire, au prix de 6 cr. la feuille.

21. Meyer, ferblantier, étant dans l'intention de s'établir dans une autre ville, offre quantité d'objets difficiles à transporter, à prix modique, qui pourraient faciliter un maître du même état, en prenant son emplacement, tels que, brochets, cruches, toulons à huile de diverses grandeurs, seilles à fromage, et plusieurs objets de ménage.

22. Une pendule à longue ligne, des caisses à bouteilles, grandes et petites, bien ferrées, fermant à cadenas; une seille à compôte et une seille à fromage en chêne, cerclées en fer; un ciel de lit avec ses rideaux, des marchandises servant à la confection des corsets, des peaux maroquin noires et blanches, corsets divers, rebuts de baleines; le tout à des prix avantageux. S'adr. au bureau d'avis.

23. Chez François Imabénit, à Fahy, un grand assortiment d'arbres et arbustes pour jardins anglais, ormeaux, sorbiers, vernis du Japon, citées des Alpes, peupliers d'Italie, dits argentés, saules pleureurs, acacias blancs et roses, visqueux parasols, thuyas, genevriers de Virginie, alaternes, chèvre-feuille romains, de Tartarie, verts et ordinaires, spiréas de différentes espèces, boules de neige, lilas varrins, lilas de Perse de différentes espèces, épine blanche à fleurs doubles, idem roses, genets, jonquilles, baguenaudiers, amandiers à fleurs doubles, poiriers et pommiers, et quantité d'autres objets trop longs à détailler.

24. J.-P. Michaux vient de recevoir l'Histoire ancienne et moderne de l'église des Frères de Bohême et de Moravie, en 2 vol. in-8°, par Bost, à 6 fr. Les souscripteurs sont priés de retirer leurs exemplaires. — Il est toujours bien assorti en ouvrages religieux, ainsi qu'en fournitures de bureau, et continue à soigner tout ce qui a rapport à la reliure et au cartonnage.

25. M^{lle} Fauche faisant une absence, a son dépôt de thé chez M^{lle} Beulard, maison Favarger, à côté du Cerf. Elle se recommande toujours aux personnes qui jusqu'à ce moment lui ont accordé la préférence; on trouvera toujours de très-bonnes qualités de thé, de divers prix.

26. Ziegler et Kocher, négocians en fer, rue St. Maurice, n° 234, sont toujours très-bien assortis en fer doux et anglais, acier anglais et de Styrie, de ce dernier ils en ont du carré de 3 et 4 lignes, trempé et non trempé, d'une excellente qualité, pour fabricans de limes. Leur magasin contient de plus de la tôle douce et anglaise, fer-blanc brillant et terne, fer noir en caisse, plomb et zinc laminés, étain anglais, plomb doux, laiton noir, très-doux et bien uni, laiton gratté du Tyrol, arco, tournures en laiton, sablerie diverse, limes anglaises et d'Allemagne, casses en fer, première qualité, scies à eau anglaises, enclumes, étaux, crics, dragée en plomb et en fer, ainsi qu'un nombre d'autres articles trop longs à détailler. C'est avec plaisir qu'ils tâcheront de s'attirer, tant par des prix modiques, que par la bonne qualité de leurs marchandises, de plus en plus la confiance que l'on a déjà bien voulu témoigner à leur établissement.

NB. Dans les deux précédentes feuilles, à l'article de MM. Ziegler et Kocher, 5^{me} ligne, lisez: ils en ont du carré de 3 et 4 lignes, au lieu de 4 livres.

27. Chez M. Michaud-Mercier, moutarde en poudre, fine fleur, première qualité de Dijon, propre à être délayée avec du moût, dite en pots préparée aux anchois et échalottes, dite de Maille aux fines herbes, à l'estragon et à la ravigotte, dite en grains choisis soit moutarde de santé stomacique. Bougies de table et de voitures, de 4, 5 et 6 à la livre, dites pour sourdines et pour veillesuses de divers numéros, mèches de lampes et pour réverbères, plates, cirées et non cirées, dites circulaires pour quinquets, etc.

28. Chez David Bechdorf, maître sellier, rue de l'Hôpital, près de l'Hôtel-de-ville, literie, batterie de cuisine, et plusieurs objets trop longs à détailler.

29. D. Nicoud, à Auvernier, informe le public qu'il vend des châtaignes en gros et en détail, rôties et non rôties. Il en vend aussi en ville, à la Croix-du-marché.

30. George Cornu, jardinier, dans la maison de M. le colonel de Pury, à l'Ecluse, offre de beaux arbres fruitiers, tels que, pruniers, pommiers, poiriers, pêchers, abricotiers et rosiers; le même a de bons canards.

31. Baumann-Peters a l'honneur d'informer le public, qu'il vient de former un établissement dans ce qui a rapport aux objets en bois blanc et bois peints, tels que, cassettes, nécessaires, etc., etc. On trouvera aussi chez lui toutes les fournitures pour le décalquage sur bois. Il s'efforcera d'acquiescer la confiance du public, tant par la modicité de ses prix, que par la bonne confection de ses marchandises. Son magasin est à la Croix-du-marché, au second étage de la maison occupée par M. Dorn.

IMMEUBLES.

32. Abram-David Morel, sous la garantie de MM. Perrenoud-Lutz et Veuve-Béguin, offre à vendre la maison qu'il possède à la Molta, près les Ponts, renfermant deux appartemens, grenier, cave, grange et écurie, ainsi qu'un puits qui ne tarit jamais, de laquelle dépendent deux jardins qui y sont contigus, et le droit à diverses fontaines avoisinantes; cette maison située sur la grande route des Ponts au Locle, dans une position bien agréable, sera pour entrer en possession et jouissance à la St. George prochaine, exposée à l'encan dans l'auberge de la Loyauté, aux Ponts, les samedis 22, 29 du courant et 5 novembre prochain, dès les 7 h. du soir de chacun des susdits jours, où les amateurs sont invités à se rendre, ainsi qu'à prendre connaissance des conditions avantageuses de la minute auprès du Sieur Roulet, notaire, aux Ponts. Le dernier des jours indiqués, la passation sera faite définitivement.

ON DEMANDE A ACHETER.

33. Un chien d'arrêt âgé de 2 à 3 ans, bien dressé. S'adr. au bureau d'avis.
34. Une bonne carabine. S'adr. au bureau d'avis.
35. De rencontre, un balancier d'environ 200 lb., avec ses poids en fer de 50 livres chacun. S'adr. au bureau d'avis.

A LOUER.

36. Dans la maison de M^{me} Boyer, à la Croix-du-marché, un magasin situé sur le Pont-des-boutiques. S'adr. à elle-même.
37. Pour Noël, le premier étage de la maison Jeanrenaud, ancienne poste, rue de la Treille, composé de plusieurs chambres, cuisine, galetas, chambre à resserer et caveau. S'adr. à M. Jeanrenaud, dans la dite maison.
38. Pour Noël, le troisième étage de la maison de M. de Montmollin, secrétaire d'état, ainsi que les magasins qu'occupait M. Ferd. Steiner. S'adresser pour voir le tout à M. Pierre-F. Wuillemier.
39. De suite ou pour Noël, un logement composé de deux chambres et un cabinet, avec cuisine, cave, galetas et chambre de domestique, dans la maison de M^{lle} Stoll au faubourg.
40. Pour Noël, un logement remis à neuf, composé d'une chambre à fourneau, et cabinet, cuisine, chambre à resserer, et galetas. S'adresser à M. Lucas Reller.
41. Au Plan, pour Noël, et même pour le 1^{er} nov. prochain, si on le désire, plusieurs appartemens avec cuisines et dépendances, dont les locations seraient modiques. S'adr. pour les conditions à MM. Borel Boyer et Cie.
42. Pour Noël, un logement situé à Fahy, composé d'une cuisine, deux chambres bien éclairées, l'une à fourneau, avec chambre de domestique et chambre à resserer, galetas et si on le désire, une portion de cave; le tout à neuf. S'adresser pour les conditions au propriétaire Fr. Imabénit.
43. De suite ou pour Noël, à des personnes sans enfans, le troisième étage de la maison de St. David Bouvier, rue des Moulins; ce logement, composé de deux chambres avec fourneaux, a été remis à neuf depuis peu.
44. Une petite campagne hors de la ville de Bienne, dès le commencement de novembre prochain, consistant en une jolie maison de 8 chambres, dont 4 à fourneaux, une à cheminée, 2 pour domestiques et une à resserer; cave, écurie, jardin, verger et un puits d'excellente eau de source. Cette campagne est située dans une position charmante, au milieu de la belle promenade au Basquart, à la proximité de la ville et du lac, et ne laisse rien à désirer aux amateurs, qui, pour renseignemens ultérieurs, sont priés de s'adresser au propriétaire, M. J. Kohli, boulanger à Bienne, qui la louera avec ou sans meubles.
45. De suite ou pour Noël, un moulin à deux tournans, logement et écurie. S'adresser à M. Erhard Borel, à Serrières.
46. De suite ou pour Noël prochain, l'appartement qu'occupait M^{me} de Luze-Feer, au premier étage de la maison Touchon-Michaud, rue de l'Hôpital. S'adresser à lui-même. Les personnes qui auraient des notes à faire parvenir à M^{me} de Luze-Feer, pourront les remettre à M. A. Borel-Borel, libraire, dans son magasin au bas de la dite maison.

47. De suite ou pour Noël, le premier étage de la maison Borel-Warnod, rue de l'Hôpital; et pour Noël, un logement d'une chambre et cuisine, rue des Chavannes. S'adresser à MM. Borel-Warnod.
48. Pour Noël prochain, une possession au faubourg du lac, consistant en une petite maison, n^o 375, et un emplacement, soit pour chantier, ou autres usages. S'adresser à M^{me} Borel-Meuron, propriétaire, sur la Place, maison de Montmollin.
49. Un piano à queue, neuf, très-bon, à 6 octaves. S'adresser à Baumann-Peters.
50. Pour Noël, dans la maison de l'hoirie Favre, entrée de la rue des Moulins, une boutique sur le devant, deux magasins sur le derrière, logement au quatrième d'une chambre sur le devant, une sur le derrière, une à resserer, galetas, moitié de cave; le tout ou séparément. S'adresser à M. Lorimier, ou à Meyer, ferblantier.
51. Pour Noël, la boutique et une chambre à feu qu'occupe M. Zuffi, marchand de chocolat, rue Fleury. S'adr. à C. F. A. Matthey, boulanger.
52. Dès à présent, ou pour Noël prochain, un second étage composé de chambres de maîtres et de domestiques, et de tous les accessoires convenables; plus, une portion d'écurie, remise et fenil dans un bâtiment attenant à la maison, située au faubourg de cette ville. S'adr. au bureau d'avis.
53. Pour Noël, ou pour y entrer de suite, si on le désire, un établissement de billard et de débit de vin, dans un village aux environs de la ville. S'adresser au bureau d'avis.
54. Pour Noël, ou pour y entrer de suite, dans la maison appartenant ci-devant à M. Claude Perrochet, au bas du village d'Auvernier, et près de la promenade des Epancheurs, un appartement composé de 4 chambres, dont trois à fourneau, cuisine, grenier, cave, jardin, au bord du lac. S'adr. pour le voir et pour les conditions, au propriétaire M. Beaujon-Brandt, à Auvernier.

DEMANDES ET OFFRES DE SERVICES.

55. On demande de suite un vigneron, porteur de bons certificats, auquel on remettrait à cultiver 50 ou 70 ouvriers de vignes, suivant que cela conviendrait. S'adr. à M. F^s Lardy, à Auvernier.
56. Une fille âgée de 32 ans, sachant faire un bon ordinaire, désirerait trouver une place de suite ou pour Noël; elle est munie de bons certificats. S'adr. au bureau d'avis.
57. On demande de suite ou pour Noël, une domestique pour la campagne, munie de bons certificats, qui sache faire un bon ordinaire, cultiver un jardin, traire les vaches, coudre et filer. S'adr. à M. Borel-Boyer père, en ville, ou à Cerf.
58. Un écolier de la première classe désirerait donner des leçons de répétition à un écolier de troisième, quatrième ou cinquième classe. S'adresser à Ch. Pury-Chatelain.
59. Une fille âgée de 22 ans, sachant bien raccommoder les bas, repasser et faire un bon ordinaire, désirerait de se placer de suite ou pour Noël, pour seconde ou pour seule. S'adresser à H. François Convert, messenger à Auvernier.
60. On demande pour Noël, une femme de chambre qui fasse en même tems le service de seconde, qui ne soit pas de la première jeunesse, et qui ait déjà servi. Etant pour un petit ménage, on tient qu'elle sache les ouvrages de son sexe. On averti qu'on ne la prendra que d'après de bons témoignages. S'adr. à Fanchette Philippin, rue des Chavannes.
61. Une personne qui a pratiqué l'état de tailleuse et de lingère, désirerait trouver une jeune fille qui pourrait en outre apprendre d'autres ouvrages de son sexe; on ne serait pas très exigeant pour les appointemens. S'adresser à M^{me} Marianne Metzner, rue des Moulins.
62. On demande une infirmière pour l'hôpital de la ville; il est nécessaire que ce soit une femme d'âge mûr, jouissant d'une bonne santé, et qui soit ou ait été mariée.

OBJETS VOLÉS, PERDUS OU TROUVÉS.

63. On a oublié ces jours derniers, chez Segretain, traiteur, rue St. Honoré, une pièce de monnaie, que l'on peut réclamer chez le dit, contre les frais d'insertion et en en désignant la valeur.
64. M. Schouffelberger-Vaucher, informé que depuis plusieurs jours de la vendange était dans deux de ses gerles que personne ne réclamait, l'a encavée par due permission de M. le lieutenant Py. Il invite les propriétaires de la dite vendange, d'en réclamer le paiement.
65. On a perdu sur la route de Serrières à Colombiers, des lunettes montées en argent; on promet une honnête récompense à la personne qui les rapportera au bureau de cette feuille.
66. On a perdu vendredi 14 courant, de Neuchâtel au pont de Thielle, un parapluie en soie, corbin en buis, le remettre contre récompense, à M. Stauffer, maitre voiturier.

AVIS DIVERS.

67. On informe MM. les membres de la compagnie des Volontaires, que l'assemblée pour le partage des revenus annuels, aura lieu à l'hôtel-de-ville, le vendredi 11 novembre 1831, jour de St. Martin, à deux heures après midi.
Le Secrétaire.
68. Les personnes qui désireraient mettre des militaires en pension, pour le prix de 13 batz, peuvent s'adresser au bureau d'avis.
69. On informe le public que le tirage de la 5^e classe 7¹ loterie de cette ville, aura lieu le Vendredi 4 Nov. et jours suivans, en sorte que l'on invite les personnes qui veulent s'y intéresser encore une fois, à se procurer des billets au bureau de la loterie, chez M. A.-S. Wavre, rue St. Maurice.
70. Les plus proches parens de Daniel-Louis, fils d'Abram-Louis Matthey et de Marie-Anne née Droz, mort en Mars 1831 à Capoue, au service de Naples, sont priés de se faire connaître à M. le pasteur Andrié (au Locle), qui est chargé de leur communiquer quelque chose d'important relativement à leur parent défunt.
71. MM. les pasteurs de la ville réunis en comité pour recevoir les dons destinés aux incendiés de la Brévine, se sont adjoint M. le conseiller Charles Pettavel, chez lequel pourront être déposées les offrandes de toute nature que la charité de leurs concitoyens les porterait à faire en faveur de ces malheureux. Le comité de la ville se mettra en relation avec le comité central des secours formé à la Brévine, et il espère que ce n'est pas inutilement qu'il invite les habitans de cette ville à prendre part à cette œuvre de bienfaisance.
72. Le poste d'économe de l'hospice du Locle, devant être repourvu pour la St. George prochaine, 23 avril 1832, la direction de ce pieux établissement invite les personnes auxquelles cette place pourrait convenir, et qui seraient propres à la remplir, à faire leurs offres de service d'ici au 31 octobre prochain, chez M. Louis Jacot-DesCombes, président du Comité, en lui envoyant leurs papiers. Les avantages attachés à ce poste sont, outre la location et la nourriture, douze louis par an. L'économe est appelé à surveiller l'administration intérieure de l'établissement, à tenir les comptes y relatifs, en général à maintenir un bon ordre dans la maison. On donnerait la préférence à celui qui, aux qualités nécessaires pour cet objet essentiel, joindrait les connaissances requises pour la tenue d'une bonne école de campagne, et on ajouterait cinq louis par an à ces honoraires.

Départ de voitures.

73. Du 15 au 20 novembre prochain, Pierre Gassen, maitre voiturier, fera partir une nouvelle voiture pour Francfort, Leipzig, Dresde et Berlin. S'adr. à lui même, sur la place d'armes.

PAR ADDITION.

A vendre.

74. Une jolie maison à peu près neuve, composée de deux appartemens, 3 caves, grange, écurie, un grand jardin, un verger d'environ 4 poses, et 300 pieds d'arbres fruitiers, partie en vigne, le tout attenant à la dite maison. S'adr. à Antoine Christina, au bord du lac, à Portalban.

TAXE DU PAIN, dès le 3 Octobre 1831.

Le pain mi-blanc à 6 1/2 cr. la livre.
Le pain blanc à 7 1/2 cr. „
Le petit-pain de demi-batz doit peser 3 3/4 onces.
Celui d'un batz. 7 1/2 „
Celui de six creutzers 13 „

TAXE DES VIANDES, pour Septembre 1831. (des quatre quartiers seulement, sans autre charge.)

Le bœuf à 10 cr. | Le veau à 8 1/2 cr.
La vache à 9 cr. | Le mouton à 10 cr.

PRIX DES GRAINS.

1. NEUCHÂTEL. Au marché du 20 Octobre.
Froment l'émine bz. 35 à 38.
Mêcle — „ 22 à 23 1/2
Avoine — „ 8 à 9.
Orge — „ 15 à 16.
2. BERNE. Au marché du 18 Octobre.
Froment . . . l'émine . . . bz. 28 1/2 à 29.
Epeautre . . . — . . . „ 23 1/4 à 29.
Prix moyen . . — . . . „ 26 : 4/5 rap.
Mêcle — . . . „ 18 à 20.
Seigle — . . . „ 16 à 20.
Orge — . . . „ 10 à 13.
Avoine le muid . . . „ 65 à 92 1/2.
3. BASLE. Au marché du 21 Octobre.
Epeautre, le sac . fr. 22 „ à 26 8 batz.
Prix moyen — . . „ 24 „ 3 bz. 4 rap.
Il s'est vendu . . 687 sacs froment et épeautre.
Reste en dépôt 2348 —
NB. Le sac contient environ 9 émines de Neuchâtel.